

Ma classe au musée

PATRIMOINE CULTUREL

MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES ET COLLÈGES

2025/2026



© Musées de la Ville de Chambéry



© Musée d'archéologie - Val Cenis - D. Cuvelier - OT HMY



© Peignée Verticale-Grand Chambéry Alpes Tourisme



© Musée lapidaire Aime - Jean François Paris



© Musée de l'ours des cavernes -
L. Fouque - Chartreuse Tourisme



© MWVS-Montmélian



LE DÉPARTEMENT

Ma classe au musée

PATRIMOINE CULTUREL

MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES, ET COLLÈGES



Qu'est-ce que c'est ?

Le Département de la Savoie propose un dispositif d'aide financière pour la découverte du patrimoine et des musées de Savoie destiné au jeune public.

SITES CONCERNÉS

- Sites agréés par le dispositif (cf : liste et carte page suivante)

- Frais de transport
- Coûts de visite



- Les bénéficiaires sont les **associations de parents d'élèves** ou les **coopératives scolaires**, les **établissements publics de Savoie**, les **collèges**, les **communes** ou les **syndicats intercommunaux**.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION

- L'aide versée par le Département de la Savoie est réservée aux écoles primaires et aux collèges **de Savoie** ayant déposé un projet « patrimoine et histoire de la Savoie » validé pédagogiquement et comportant une démarche suivie sur plusieurs lieux ou séances de travail. Ces projets sont examinés conjointement par les services du Département et la DSDEN* pour en apprécier respectivement l'intérêt culturel et pédagogique.
- Les demandes de subvention sont à envoyer au minimum **4 semaines avant la date de la sortie scolaire** et durant la période de dépôt de demande de subvention (de la 3e semaine d'août au 31 mars).
- Les établissements scolaires **font l'avance** de l'intégralité des frais de visite ; le Département de la Savoie leur verse la subvention à l'issue du vote de la Commission permanente et de la visite, sur présentation des justificatifs.
- Le nombre de subventions maximal s'élève à 2 sorties par année scolaire et par classe.

CALCUL DE LA SUBVENTION

La subvention est calculée sur la **base des devis** : elle sera réévaluée si la dépense réelle est inférieure aux devis, mais ne le sera pas si les factures sont supérieures aux devis.

POUR LA VISITE D'UN SITE :

- La visite du site est subventionnée dans la limite d'un forfait de 90€ par sortie et par classe, sur présentation d'une facture d'un des sites éligibles au dispositif.
- Les sommes facturées au-delà de 90€ restent à la charge de l'établissement scolaire.

POUR LE TRANSPORT :

- **Pas de montant minimum de dépense.**
- Transport par autocar et par bateau subventionné à hauteur de 50%.
- Transport par train subventionné à 100%.

NE SONT PAS ÉLIGIBLES

- Les demandes formulées après la date de visite.
- Les entrées payées avec le Pass-culture, mais le transport est éligible.
- Les activités dispensées hors les murs du site.



Découvrez les musées en vidéos !

Les musées du réseau savoyard se dévoilent de façon immersive et originale, une invitation à les découvrir sous un nouveau jour.



*Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

Transport et visite

SUR LES SITES HISTORIQUES ET MUSÉES DE SAVOIE



Les devis et factures doivent être établis au **nom du bénéficiaire** de la subvention.

1

Planifier une ou des visites et **demande** un devis aux **établissements agréés** (liste des sites page suivante).

2

Demande un **devis** à un **transporteur**.

3

 **ADAGE**

Renseigner son projet sur **ADAGE**.

4



Vous pouvez faire une **demande de subvention** au **Département**.

 **FORMULAIRE**

 **CDP@SAVOIE.FR**



Dépôt des dossiers **entre la 3e semaine d'août et le 31 mars - 4 semaines avant** la date de la sortie scolaire.



Vous recevez un **accusé de réception** par mail confirmant l'éligibilité de votre demande.



Si vous ne recevez pas cet accusé réception dans le mois, veuillez contacter nos services.

Votre demande est soumise au vote des élus lors d'une commission permanente.

Deux sessions d'attribution de subventions sont prévues chaque année scolaire (date précisée dans le mail d'accusé de réception).



Prévenir la Conservation départementale du Patrimoine de toute modification du projet : changement de date, de sites visités, annulation, etc.



Réception d'une **notification d'attribution de subvention** par voie postale.



VISITE DU SITE

5



Demandez le **versement** de la subvention au Département, en transmettant les factures du site et du transporteur.



Dès le lendemain de la visite et au plus tard 1 mois après la date de la sortie.

 **CDP@SAVOIE.FR**

Le versement de la subvention s'effectue :



- à l'issue de la sortie si le dossier a déjà été voté lors de la Commission permanente.
- à l'issue du prochain vote des élus si la sortie précède la date de la Commission permanente.

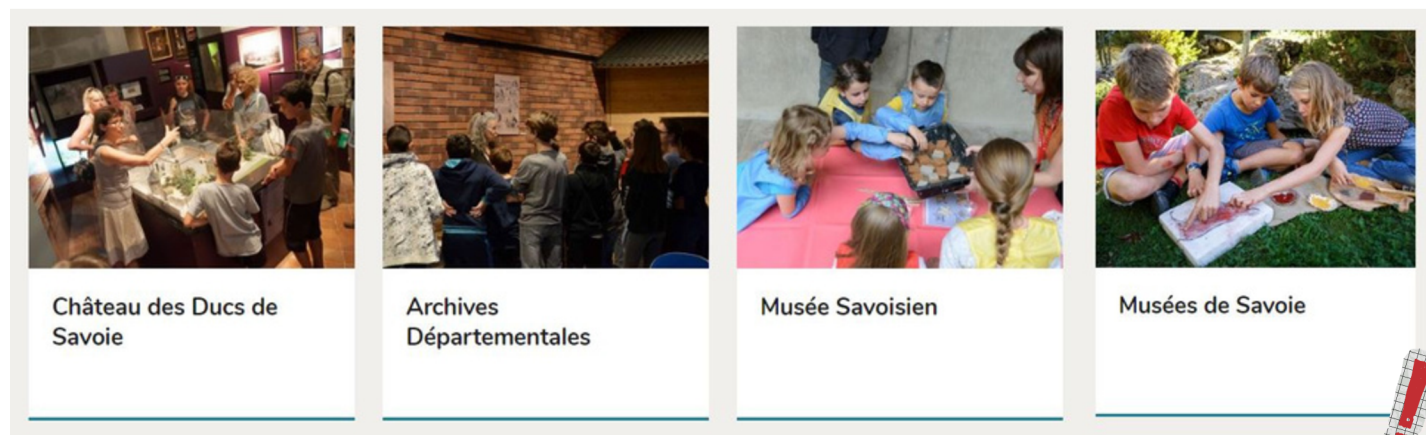
Sites agréés par le dispositif

- 📍📍 1. CHAMBERY - CHÂTEAU DES DUCS DE SAVOIE
- 📍📍 2. CHAMBERY - MUSÉE SAVOISIEN
- 📍 3. CHAMBERY - ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE LA SAVOIE
- ! 4. AILLON-LE-JEUNE - CHARTREUSE D'AILLON
- 📍📍 5. AIME-LA-PLAGNE - BASILIQUE SAINT-MARTIN
- 📍📍 6. AIME-LA-PLAGNE - MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE : DES PIERRES ET DES HOMMES
- 📍📍 7. AIX-LES-BAINS - AQUALIS, L'EXPÉRIENCE LAC
- 📍📍 8. AIX-LES-BAINS - MUSÉE FAURE
- 📍📍 9. ALBERTVILLE - MUSÉE D'ART ET D'HISTOIRE D'ALBERTVILLE
- 📍📍 10. ALBERTVILLE - TREMPIN 92 - MONTAGNE & OLYMPISME
- 📍📍 11. ARGENTINE - MUSÉE DU FÉLICIEN
- 📍📍 12. AUSOIS - L'ARCHE D'OË - MUSÉE AGRO-PASTORAL
- 📍📍 13. AUSOIS - ESPACE DES GRAVURES RUPESTRES
- 📍📍 14. AVRIEUX - FORT MARIE-THÉRÈSE
- 📍📍 15. CHAMBERY - LES CHARMETTES, MAISON DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU
- 📍📍 16. CHAMBERY - GALERIE EURÛKA CCSTI
- 📍📍 17. CHAMBERY - MUSÉE DES BEAUX-ARTS
- ! 18. CHAMBERY - MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE
- 📍📍 19. CHAMPAGNY-EN-VANOISE - ESPACE GLACIALIS
- 📍📍 20. CHANAZ - MUSÉE GALLO-ROMAIN
- 📍📍 21. COGNIN - ATELIER DE L'EAU
- 📍📍 22. ENTREMONT-LE-VIEUX - MUSÉE DE L'OURS DES CAVERNES
- 📍📍 23. GRESY-SUR-ISERE - VILLAGE-MUSÉE DE LA COMBE DE SAVOIE
- 📍 24. LA-PLAGNE-TARENTEISE - MAISON DU PATRIMOINE
- ! 25. LE PLANAY - GALERIE HYDRAULICA
- 📍 26. MODANE - LABORATOIRE SOUTERRAIN DE MODANE
- 📍📍 27. MODANE - MUSEOBAR - MUSÉE DE LA FRONTIÈRE
- 📍📍 28. MONTMELIAN - MUSÉE DE LA VIGNE ET DU VIN DE SAVOIE
- 📍📍 30. SAINT-CHRISTOPHE - SITE DES GROTTES DE SAINT-CHRISTOPHE
- 📍📍 31. SAINT-GENIX-LES-VILLAGES - RADIO-MUSÉE GALLETTI
- 📍📍 32. SAINT-GEORGES-D'HURTIERES - LE GRAND FILON - SITE MINIER DES HURTIÈRES
- 📍📍 33. SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE - MUSÉE DES COSTUMES, ARTS ET TRADITIONS DE MAURIENNE
- 📍 34. SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE - MUSÉE OPINEL
- 📍📍 35. SAINT-MICHEL-DE-MAURIENNE - ESPACE ALU
- 📍 36. SAINT-PIERRE-D'ALBIGNY - CHÂTEAU DE MIOLANS
- 📍📍 37. SAINT-PIERRE-DE-CURTILLE - ABBAYE D'HAUTECOMBE & GRANGE BATELIÈRE
- 📍📍 38. SEEZ - ESPACE SAINT-ELOI
- 📍📍 39. UGINE - MUSÉE DU PATRIMOINE RURAL
- 📍📍 40. VAL-CENIS - LE MUSÉE DE LA PYRAMIDE DU MONT-CENIS
- 📍📍 41. VAL-CENIS - MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET DE PRÉHISTOIRE



Offres pédagogiques

Animations pour tous les âges, **visites** libres ou accompagnées par un médiateur, **ressources** et **outils** (fiches, livrets de jeux, carnets) pouvant être mis à disposition, partez à la recherche de l'offre qu'il vous faut !



Contacts



CONSERVATION DÉPARTEMENTALE DU PATRIMOINE



cdp@savoie.fr



04 79 70 63 60

savoie.fr

patrimoines.savoie.fr